

merveilleux Prétexte

Résidence d'artistes en pays de Tulle

Appel à candidature pour une résidence : POINT SOO.P* ACTIVATION

HISTOIRE

Le Point Soop a été pensé à son origine pour rendre hommage à l'artiste Hyun SOO Choï qui dans sa pratique a interrogé la valeur de l'oeuvre d'art et par conséquent la place de l'artiste. Immanquablement, il amenait les spectateurs de ses expositions à donner une partie artistique d'eux-même... un banquet improvisé dans la plus parfaite jovialité clôturait ces moments.

LE PROJET

Comment l'acte artistique interroge le quotidien de tout un chacun. Et en quoi il peut être qualifié d'exceptionnel ou d'anodin.

Le cadre qu'offre cette résidence permet un travail de recherche qui va se déployer dans l'espace public. Dans quelle mesure cette recherche esthétique tisse des liens, met en connivence les habitants d'un territoire rural.

DURÉE DE LA RÉSIDENCE

4 semaines à moduler selon la période (entre septembre 2024 et décembre 2025)

Ouvert à tout artiste opérant dans le domaine des arts visuels, tous médiums confondus.

Cette résidence donnera lieu à un temps d'exposition / performance ... autour du point SOO.P de l'Auzelou ou de Virevialle à Tulle.

Un temps de médiation/ atelier sera envisagé.

Frais de production : 500 €

Bourse de résidence : 1000 €

L'artiste sera nourri et logé (chez l'habitant)

PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Dossier à envoyer au format PDF taille 5mo max en un seul fichier à :

association.merveilleux.pretexte@orange.fr

avant le 29 mai 2024

Le dossier comprendra :

- Projet pour la résidence (une page max.)
- CV
- Dossier artistique

Point SOO.P de l'Auzelou et de Virevialle

Merveilleux Prétexte -

Impasse du Moulin de Cerice - 19 000 Tulle



L'art contemporain qui fait le lien

*oeuvre de Laurent Terras